



COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal du 4 mai 2006

Décisions

www.wemmel.be
info@wemmel.be

Application de l'article 28 du décret du 28 avril 1993 et du décret du 15 juillet 2002, tenant le règlement de la tutelle sur les communes.

SEANCE PUBLIQUE

1. Approbation procès-verbal conseil communal du 23.3.2006
A l'unanimité
2. Compte fabrique d'église Sint-Servaas – année 2005
A l'unanimité
3. Compte fabrique d'église Sint-Engelbertus – année 2005
A l'unanimité
4. Décision de principe : instauration d'une servitude chaussée de Merchtem
A l'unanimité
5. Mission d'étude : rédaction des plans étang Ammelvonesbeek
A l'unanimité
Approbation cahiers des charges et estimation pour un montant de €20.000 incl. TVA
– procédure de négociée
6. Approbation devis particulier – achat en groupe d'électricité
A l'unanimité
Acceptation du mandat CPAS pour l'organisation procédure de négociée pour la
livraison d'électricité et l'éclairage public pour 2 ans
7. Approbation dépenses supplémentaires égouts et rigoles Ronkel
A l'unanimité
Approbation dépenses supplémentaires pour un montant de €74.800,13 (excl. TVA)
8. Approbation dépenses supplémentaires transformation crèche
A l'unanimité
Approbation dépenses supplémentaires pour un montant de €277.833,3 (excl. TVA)
9. Traffic – rue de jeux – Holland
A l'unanimité
10. Demande d'élévation de classe de la commune
A l'unanimité
11. Adaptation statut pécunier du personnel statutaire et contractuel
A l'unanimité
12. Adaptation statut pécunier et administratif – accord sectoriel 2005-2007
A l'unanimité
13. Modification composition du conseil d'environnement
Point remis
14. Contrat de collaboration avec « vzw Breughelkind »
A l'unanimité
Approbation contrat de collaboration

15. Rupture du consensus –
achat d'une horloge digitale
avec 5 voix pour et 16 contre
heures d'ouverture parc container
avec 16 voix pour et 5 contre (heures d'ouverture parc container de 10h à 17h)
16. Définition des fonctions donnant lieu à une nomination définitive dans l'enseignement
A l'unanimité

SEANCE A HUIS CLOS

17. Personnel école Francophone
18. Personnel académie de musique

Cette liste peut être consultée au secrétariat – av. Dr. H. Follet 28 – 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30 et ce jusqu'au 2 juin 2006

Wemmel, le 15 mai 2006

Par ordonnance :
Le secrétaire
(s) J. Luykx

le bourgmestre
(s) M. Van Langenhove